Canton de Bourgogne

COMMUNE HEUTREGIVILLE



CONDITIONS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE D'HEUTRÉGIVILLE

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

• Pour un week-end : 50 personnes maximum

Habitants de la commune : 200,00 €uros
 Locataires extérieurs : 250,00 €uros

• Pour une journée repas ou soirée en semaine du lundi au jeudi : 50 personnes maximum

Habitants de la commune : 100,00 €uros
 Locataires extérieurs : 150,00 €uros

• Pour un vin d'honneur : 110 personnes maximum

Habitants de la commune : 100,00 €uros
 Locataires extérieurs : 150,00 €uros

TARIF DU K.W. D'ÉLECTRICITÉ POUR LA LOCATION

Tarif normal: 0,17 € le Kwh
Tarif EJP (jours pleins): 0,42 € le Kwh

Notat : L'électricité est à la charge du loueur dès le relevé du compteur à la perception des clés jusqu'au relevé des compteurs lors de la restitution des clés.

A LA SIGNATURE DU CONTRAT:

Versement de 50 % de la location. En cas de dédit, cette somme reste acquise à la commune.

A LA PRISE DES CLÉS:

Versement du solde et d'une caution de 300,00 €uros (pour le courant et les dégâts éventuels).

LE RÈGLEMENT:

est accepté UNIQUEMENT en chèque à l'ordre du Trésor Public.